

Mise en séparatif du réseau d'assainissement

Dans le cadre de sa compétence « assainissement », la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France va entreprendre des travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement des impasses Baudelaire, Corneille & Rimbaud à Villeparisis.

Début des travaux

01/05/2022

Fin des travaux prévue

31/07/2022

En effet, ces travaux sont nécessaires pour améliorer le système d'assainissement de la commune. Ils ont pour but de séparer les eaux usées et les eaux pluviales et donc de réduire l'impact de la pollution sur le milieu naturel.

La mise en séparatif du système d'assainissement implique également la mise en conformité en domaine privé. Ainsi, si ce n'est pas déjà le cas, nous vous invitons à vous rapprocher du bureau d'études Test Ingénierie (01.60.07.07.07) afin de réaliser un contrôle de conformité avant le démarrage des travaux, ces travaux sont confiés à l'entreprise ÉNERGIE TP.

Les travaux démarreront début mai 2022 pour un délai de réalisation d'environ deux mois par impasse.

Durant toute la durée des travaux, la circulation des véhicules sera interdite au niveau des impasses (sauf pour les services d'urgence), mais **le ramassage des ordures ménagères, déchets verts, recyclage & encombrants sera maintenu.**